

RECETTE CUISINE des GONES

Bleu de Gex



L'AOC Bleu de Gex est historiquement la première AOC fromagère au lait cru de vache reconnue au niveau national.

Le Bleu de Gex est le premier fromage au lait cru de vache qui, à la faveur de circonstances particulières, accède à la reconnaissance officielle.

En 1935, une banale affaire commerciale est portée devant la justice, il en résulte le verdict suivant : la décision du tribunal de Nantua du 26 juillet 1935 définit le Bleu de Gex et fixe une aire exclusive de fabrication.

Ce jugement fait jurisprudence jusqu'au moment où les responsables locaux décident de présenter un dossier devant le C.N.A.O.F. (Comité National des Appellations d'Origine Fromagères).

Le 20 septembre 1977, un décret officialise l'ancienne décision de justice et fixe la zone et les conditions de production de l'AOC « Bleu du Haut-Jura, Bleu de Gex ou Bleu de Septmoncel ».

Le 29 décembre 1986 et le 13 septembre 2005, le décret est à nouveau modifié.

Depuis le 21 juin 1996, le Bleu de Gex Haut-Jura est également un fromage AOP reconnu par l'Europe comme une Appellation d'Origine Protégée. Depuis le 1er mai 2009, le logo européen

AOP (ou la mention littérale) est obligatoire sur les emballages de tous les produits